36. CREATION ET OUVERTURED'ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT NORMAL EN COURS DU SOIR

N°	DECLARATION DE CREATION ET D'OUVERTURE D'ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT NORMAL EN COURS DU SOIR
01	Une copie certifiée conforme du permis de construire ou un contrat de bail **enregistré** ou une cession ***gratuite*** des bâtiments
02	Un certificat d'adhésion à une des organisations de l'enseignement prive
03	Une liste nominative du personnel administratif et enseignant
04	Une liste des équipements didactiques
05	Une attestation de fonds disponibles représentant 3 mois de salaire du personnel permanent
06	Les photocopies des diplômes du personnel
07	L'acte d'ouverture de l'établissement scolaire concerne
08	Le rapport de la descente sur le terrain signe par tous les membres de L'équipe de mission (DRES)

37. EXTENSION D'ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT NORMAL

N°	DECLARATION D'EXTENSION D'ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT NORMAL
01	Une attestation de non refus de la déclaration délivrée par le ministre compétent
02	Une copie certifiée conforme du permis de bâtir
03	Le certificat d'adhésion à une des organisations de l'enseignement privé
04	La liste nominative du personnel administratif et enseignant, assortie de leur qualification académique ou professionnelle et des contrats de travail respectifs
05	La liste nominative des équipements didactiques
06	Une attestation de disponibilité de fonds
07	Les plans et devis descriptifs et estimatifs des bâtiments à construire **visés par les services compétents** ou d'un dossier d'expertise lorsque les bâtiments existent
08	Une étude géotechnique du sol doit être jointe lorsque les bâtiments à construire comportent plusieurs niveaux
09	Une liste du personnel (administratif et enseignant), assortie des contrats de travail respectifs et des équipements nouveaux
10	La désignation de la nouvelle section, filière ou du nouveau cycle
11	Le rapport de la descente sur le terrain signé par tous les membres de l'équipe de mission (DRES)

38. SUBVENTION

A. SUBVENTION D'UNE ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

a. Une demande timbrée au tarif en Vigueur ;
b. Un relevé d'identité bancaire de l'organisation de l'année en cours ;